



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnel

Question écrite n° 70157

Texte de la question

M. Thierry Mariani attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur l'utilité de différencier des insignes dans la police nationale comme dans la gendarmerie nationale. En effet, les gendarmes ont choisi récemment de mettre en place deux insignes pour matérialiser la qualification d'officier de police judiciaire, ce qui permet de renforcer la nécessaire transparence des forces de l'ordre vis-à-vis du citoyen. C'est pourquoi, il le prie pour qu'il lui indique s'il envisage de mettre en oeuvre une mesure similaire dans la police nationale et ce, dans quel délai.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70157

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 2005, page 7006